

LES AVENTURES DU FAUX

Une série du *Monde* en six épisodes, par Michel Braudeau

Page A 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVI N° 170

LES SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 JUILLET 2005

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

Water-polo: une fin parfaite

Le Canada connaît sa meilleure journée avec trois autres médailles



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dominique Dion, entraîneur adjoint de l'équipe de water-polo féminine du Canada, a plongé dans la piscine pour célébrer la victoire avec ses joueuses.

JEAN DION

Après un total combiné de 42 années sous les couleurs de l'équipe nationale, c'était le chant du cygne, hier, pour ces piliers du water-polo féminin canadien qui ont pour noms Ann Dow, Johanne Bégin et Cora Campbell. Or, tant qu'à quitter la scène, ont-elles semblé se dire, pourquoi ne pas le faire avec panache? Et en dépit de l'émotion, panache il y eut. Dow a fait mouche sur tous ses tirs du match et compté les quatre premiers buts de son club et Bégin a ajouté un filet pour mener le Canada à une victoire convaincante de 8-3 face à la Russie et lui permettre de

mettre la main sur la médaille de bronze devant environ 4000 spectateurs aux XI^e Championnats du monde FINA disputés au parc Jean-Drapeau de Montréal. Il s'agissait de la septième médaille canadienne jusque-là à ces championnats 2005 (quatre en plongeon, deux en natation) et d'un troisième podium dans l'histoire de la FINA pour l'équipe féminine de water-polo après le bronze à Fukuoka, en 2001, et l'argent à Perth, en 1991.

Par ailleurs, dans la grande finale disputée plus tard en après-midi, les Hongroises ont eu la frousse de leur vie lorsqu'elles ont laissé filer l'avance de quatre buts qu'elles détenaient à la mi-temps pour fi-

nalement vaincre les États-Unis en prolongation par le score de 10-7. La Hongrie, déjà championne du monde en 1994, s'approprie ainsi la médaille d'or et les USA se contentent de l'argent.

Après leur difficile défaite en demi-finale mercredi soir contre la Hongrie, on pouvait craindre que les Canadiennes aient du mal à se ressaisir. Mais elles ont répondu avec une prestation pour tout dire impeccable face à une formation russe qu'elles sont parvenues à assommer en première moitié de joute.

«C'est notre médaille d'or. Il était absolument hors de

VOIR PAGE A 10: MÉDAILLES

■ Autres informations en page C 8

COMMUNAUTÉ GAIE

Les stéréotypes ont la vie dure, mais il y a de l'espoir

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas l'image de l'homme gai efféminé qui dérange le plus les homosexuels masculins. C'est plutôt celle de l'homme toujours dans les bars, à la recherche de promiscuité sexuelle et qui ne pense qu'à s'amuser qu'on voudrait éliminer.

■ À lire en page A 2



INDEX

Actualités.....	A 2	Historique.....	B 6
Annonces.....	C 7	Idées.....	B 5
Avis publics.....	C 2	Monde.....	A 6
Bourse.....	C 4	Mots croisés.....	C 7
Carrières.....	C 3	Météo.....	C 7
Décès.....	C 7	Perspectives.....	B 1
Économie.....	C 1	Rencontres.....	D 2
Éditorial.....	B 4	Sports.....	C 8

Le patrimoine agricole en danger

L'industrialisation menace le poulet Chantecler

Poulet Chantecler, prune de Damas, reinette grise de Montréal, vache canadienne... Dans la plus grande indifférence, le Québec est actuellement en train de perdre plusieurs membres de sa grande famille alimentaire. Au rythme de l'industrialisation des pratiques agricoles, des dizaines d'espèces végétales et animales portant l'histoire de notre coin de pays s'éteignent lentement. Premier texte d'une série de trois portant sur le patrimoine agricole en danger.



FABIEN DEGLISE LE DEVOIR

Le poulet Chantecler pourrait s'imposer comme un produit de luxe «si bien sûr la volonté politique était là pour encourager son développement», dit André Auclair.

FABIEN DEGLISE

Grand jour à Saint-Paulin. Devant de petites armoires installées sur une table, dans le «boudoir» de sa ferme, André Auclair, le propriétaire des lieux, a un sourire paternel radieux et le regard plein de satisfaction devant la nature à l'œuvre. Et pour cause.

Depuis quelques heures, sous ses yeux, l'éclosion d'une batterie d'œufs de poule est en marche à l'intérieur des trois couveuses chaleureusement habitées par une lumière artificielle. Une ode à la vie attendue par l'éleveur, visiblement ému, comme si c'était la première fois, devant le crescendo de piaillements qui accompagne l'arrivée de petits becs, de bouts de pattes ou d'ailes aussi fragiles que drôlement plumées.

«C'est magnifique, n'est-ce pas? lance-t-il, un poussin fraîchement sorti de sa coquille dans la paume de la main. D'ici la fin de la journée, ça va en faire une centaine de plus.»

«Une centaine de plus.» La formule est intrigante. Sauf bien sûr pour l'homme derrière ces naissances

VOIR PAGE A 10: POULET

Les quatre suspects sous les verrous

Scotland Yard croit détenir les auteurs des attentats du 21 juillet

KATHERINE BALDWIN
PAUL MAJENDIE

Londres — Les quatre auteurs présumés des attentats du 21 juillet à Londres étaient vraisemblablement tous sous les verrous hier soir, au terme d'une semaine de traque menée au Royaume-Uni et à l'étranger.

Deux d'entre eux, dont Ibrahim Muktar Said, l'auteur présumé de la tentative d'attentat contre le bus de la ligne 26 sur Hackney Road, ont été appréhendés hier lors d'une opération menée par la police britannique à Londres. Le troisième homme, Osman Hussain, 27 ans, Somalien naturalisé britannique, a été arrêté hier après-midi à Rome, a annoncé le ministre italien de l'Intérieur. Il avait trouvé refuge chez un parent, après les attentats, et pourrait être extradé en Grande-Bretagne. Selon des informations non confirmées, il serait l'auteur de l'attentat commis à la station de métro de Shepherd's Bush.

Enfin, le quatrième suspect recherché, Yasin Hassan

VOIR PAGE A 10: SUSPECTS

WASHINGTON

Les cellules souches divisent le Parti républicain

■ À lire en page A 6

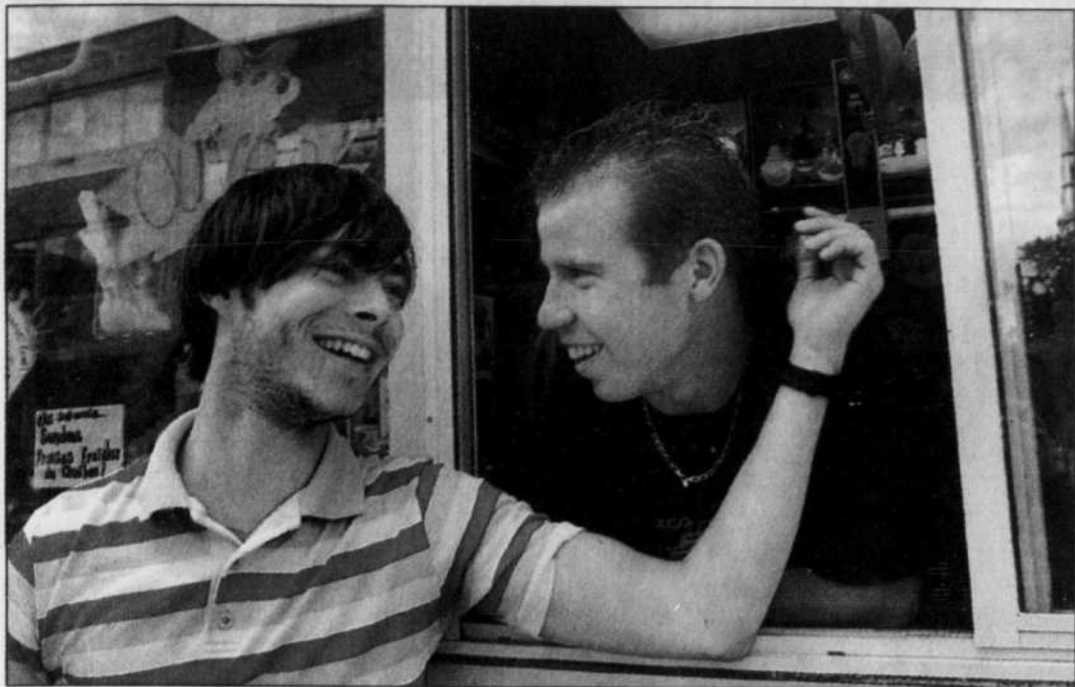
Et certains prétendent que les livres sont chers...

www.livres-bq.com



BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

• LES ACTUALITÉS •



Travaillant dans un commerce du Village, Charles Deschênes et Pierre-Paul Ménard en connaissent un bout sur les clichés concernant les gais.

Communauté gaie

Les stéréotypes ont la vie dure, mais il y a de l'espoir

ISABELLE MALTAIS

Bien que l'on parle souvent de la communauté gaie comme un tout, la réalité des gais et des lesbiennes est bien différente. Cela se manifeste particulièrement par les stéréotypes qui sont véhiculés à leur sujet et qui forgent l'identité qu'on leur prête, bien souvent contre leur gré.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas l'image de l'homme gai efféminé qui dérange le plus les homosexuels masculins. C'est plutôt celle de l'homme toujours dans les bars, à la recherche de promiscuité sexuelle et qui ne pense qu'à

s'amuser qu'on voudrait éliminer. Selon Jean-Yves Duthel, directeur des relations publiques des Outgames 2006: «Quatre-vingt-dix pour cent des gais ne vivent absolument pas de cette façon-là. Et ils détestent ce stéréotype.»

M. Duthel est en couple depuis 32 ans et il affirme qu'il n'est pas un cas rare. «Je connais au moins dix couples gais qui sont ensemble depuis au moins 15 ans. Je pense que nos couples ont une durée de vie semblable à la moyenne des couples hétérosexuels.»

Mais Jean-Yves Duthel ne nie pas complètement le phénomène. «Bien entendu, les jeunes gais sortent, comme tous les autres jeunes. Mais la plupart s'assagissent avec le temps. Ce stéréotype de l'homme qui fait du clubbing n'est tout simplement pas représentatif.»

M. Duthel pense cependant que les clichés de ce genre ne sont pas totalement négatifs. Il croit plutôt qu'ils rendent la compréhension de l'homosexualité plus facile et que cela peut être une façon d'en faciliter l'acceptation.

Pas «normaux»

À l'inverse, Pascal Lemire, président de la Chambre de commerce gaie de Montréal, croit que cette image du «M. Muscles» dansant sur l'ecstasy ne fait qu'accroître l'opinion voulant que les gais ne sont pas des gens «normaux». «Nous cherchons à former des couples qui partagent et qui sont heureux, comme les hétérosexuels. Je pense qu'il faut le montrer.»

M. Lemire estime que les médias ont un rôle extrêmement important à jouer pour parvenir à briser les stéréotypes qui accablent sa communauté. «Quand on veut parler des gais, on nous montre quoi? La parade! Mais nous ne sommes pas que cela! Il faut présenter d'autres facettes de notre réalité. Entre autres des gens qui font des affaires, qui réussissent.»

Jean-Yves Duthel et Pascal Lemire ont chacun une opinion différente sur l'ouverture d'esprit des Québécois. Pour le premier, le Québec a vraiment connu une évolution marquante des mentalités, à tel point que, selon lui, nous irions vers une banalisation de l'homosexualité, comme cela se passe présentement en Suède et en Norvège.

Pour Pascal Lemire, par contre, rien n'est encore réglé. «Nous sommes censés être tellement ouverts, mais il y a toujours des tas de gais qui ont peur de dévoiler leur orientation sexuelle au travail ou qui se retiennent de serrer leur copain dans leurs bras en public. Nous sommes loin d'avoir dépassé tous les tabous.»

Idées préconçues

Du côté des lesbiennes, la problématique est bien différente. Ce n'est pas leur hypersexualité qui est présente dans l'imaginaire québécois, mais plutôt leur masculinité excessive, l'impression qu'elles ne sont pas de vraies femmes.

Pour plusieurs d'entre elles, cette représentation ne semble pas vraiment les déranger, bien qu'elles tiennent à souligner qu'il existe toutes sortes de lesbiennes et qu'il n'est pas bon de s'enfermer dans des idées préconçues.

Pourtant, selon Monica Perazzo, cofondatrice de l'entreprise de musique en ligne Bluetracks.ca, cette idée ancrée chez la plupart des gens a des conséquences réellement néfastes sur les lesbiennes, particulièrement au moment du coming-out. «La jeune fille qui prend conscience de son attirance pour son propre sexe peut avoir beaucoup de difficultés à l'accepter si elle ne se retrouve pas dans les modèles qui lui sont proposés.»

Mme Perazzo s'insurge également contre d'autres préjugés sur les lesbiennes qui ont la vie dure. «Il est totalement faux de penser que les lesbiennes n'aiment pas les hommes. Mais il est aussi très dérangeant de voir des hommes penser que nous sommes lesbiennes parce qu'on n'a pas connu de vrais gars. Cela nous invalide.»

Monica Perazzo pense tout de même que les stéréotypes disparaissent peu à peu, bien que ce soit loin d'être terminé. Même constat pour Lucie Bouchard, coordonnatrice à la logistique et aux services techniques pour les Outgames 2006. «Je pense que notre situation s'est beaucoup améliorée. Il y a maintenant plus de personnalités qui s'affichent, ce qui rend monsieur et madame tout le monde plus ouverts. On voit également une ouverture plus grande dans nos familles. Mais il faut faire attention, tout n'est pas réglé.»

Le Devoir

Publication sur Internet de conseils pour fabriquer des bombes

La Cour suprême acquitte Hamilton

BRIAN MYLES

Un Albertain qui avait distribué sur Internet des conseils pour fabriquer des bombes et s'introduire par effraction dans les maisons a bénéficié hier d'un acquittement en Cour suprême.

Le tribunal a bien saisi l'urgence de freiner la prolifération de messages encourageant à commettre des gestes illégaux sur la toile. Il a cependant renvoyé la balle au Parlement, à qui il revient de modifier les lois pour tenir compte de ces nouvelles réalités.

«Même s'ils le voulaient, les tribunaux ne peuvent pas contrer les dangers inhérents à la criminalité dans le cyberspace en élargissant ou en transformant des infractions qui, comme celle consistant à conseiller une infraction, ont été conçues en réponse à des besoins différents et sans lien avec cet objectif», affirme la Cour suprême dans une décision à six contre trois.

La cour maintient donc le verdict d'acquiescement prononcé à la faveur de Rene Hamilton, pour des accusations d'avoir conseillé la fabrication de substances explosives et l'introduction par effraction. Elle ordonne cependant la tenue d'un nouveau procès au jeune homme de 26 ans pour une accusation d'avoir conseillé la commission de fraudes.

Logiciel frauduleux

Rene Hamilton avait posté sur Internet une «annonce-mystère» dans laquelle il proposait la vente d'un logiciel permettant de produire des numéros de cartes de crédit valides. «Imaginez tout ce que vous pourriez faire avec ce logiciel et les numéros valides de cartes de crédit qu'il génère. [...] Si vous ratez cette chance maintenant, il se pourrait qu'elle ne se représente jamais... puisque, pour des raisons bien évidentes, ces logiciels ne sont pas vendus dans les commerces de vente au détail!», écrivait-il. Environ 300 personnes ont reçu le courriel, une vingtaine ont fait l'acquisition desdits logiciels, recevant au passage des fichiers sur l'art de fabriquer des bombes à la maison et de s'introduire par effraction dans une résidence.

En droit criminel, quiconque conseille à une autre personne de commettre un acte illégal est passible d'emprisonnement, que l'infraction soit commise ou non. Rene Hamilton a fait valoir lors de son procès qu'il ignorait le contenu des fichiers sur la fabrication des bombes ou les vols. La juge de première instance l'a cru, estimant que le jeune homme était mû par l'appât du gain plutôt que par la malveillance. «En outre, il m'a paru dénué de toute subtilité et naïf au point où l'on ne saurait dire qu'il a fait preuve d'aveuglement volontaire ou d'insouciance», a-t-elle jugé.

La Cour suprême s'est penchée essentiellement sur la mens rea (expression latine signifiant «intention coupable») dans cette affaire. Le ministère public de l'Alberta croyait que l'insouciance devait suffire pour établir cette intention coupable. La Cour suprême en a jugé autrement.

Selon le plus haut tribunal du pays, la Couronne a le fardeau de démontrer de deux choses l'une: soit que l'accusé voulait que ses conseils entraînent la perpétration d'une infraction, soit qu'il était conscient du risque injustifié qu'un acte illégal serait commis en raison de sa conduite.

Les neuf juges se rejoignent sur les dangers inhérents d'utiliser l'infraction de conseiller la perpétration d'un crime afin de régulariser Internet. Une utilisation large de cette disposition du Code criminel risquerait de limiter la liberté d'expression. «Toute tentative en ce sens risquerait de faire tout ce que de bien, car elle pourrait sanctionner par inadvertance des conduites moralement innocentes et limiter indûment l'accès inoffensif à l'information», affirme la cour.

La dissidence des juges John Major, Rosalie Abella et Louise Charron est toute relative dans cette affaire. Ils partagent un point de vue similaire à celui de leurs collègues majoritaires sur la question de la mens rea, mais ils auraient acquitté Hamilton de toutes les accusations portées contre lui.

Le Devoir

Du 28 au 31 juillet

Économisez

10%

avec tout achat de

100 \$ et plus



18+ La modération a été améliorée grâce à... SAQ.COM

Achetez en ligne SAQ.COM

Offre en vigueur du 28 au 31 juillet 2005. 18 ans et plus. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt, titulaires de permis et agences de la SAQ exclus. Achats non cumulatifs. Cette promotion est applicable à tous les produits à l'exception des chèques-cadeaux SAQ et des bons-cadeaux «Les Connaisseurs». Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion.

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS



POLITIQUE

Édifices commerciaux le long du canal de Lachine

Parcs Canada ferme la porte

BRIAN MYLES

Parcs Canada n'acceptera jamais la construction d'un hôtel ou de tout autre édifice à vocation commerciale sur son terrain convoité le long du canal de Lachine.

«C'est très clair pour Parcs Canada. Nous avons approuvé la construction d'un centre culturel tchèque, pas d'un édifice à vocation commerciale», a

dit hier Lynn Cleary, directrice exécutive de Parcs Canada pour le Québec. «La politique de Parcs Canada n'est pas de permettre de nouvelles constructions d'édifices commerciaux sur ses terrains», a-t-elle ajouté.

Le conseil d'arrondissement de Pointe-Saint-Charles doit approuver mardi un projet de construction d'un hôtel de 70 chambres répar-

ties sur six étages, à l'angle des rues Olier et du Séminaire, par le promoteur immobilier George Syrovatka. Celui-ci a loué le terrain de 15 000 pieds carrés de Parcs Canada pour la somme symbolique de 1 \$, avec l'engagement de le décontaminer et d'y ériger un centre culturel tchèque dont la propriété reviendrait à la société d'Etat au terme du bail de 99 ans.

L'homme d'affaires a changé d'idée depuis la signature du bail en 2002. M. Syrovatka a violé trois clauses de l'entente en changeant radicalement son projet sans en informer les responsables de Parcs Canada et en ne décontaminant pas le terrain dans un délai de deux ans. C'est maintenant le ministère fédéral de la Justice qui pilote ce dossier au nom de Parcs Canada. Le

promoteur dispose d'un délai de 60 jours, expirant le 30 août, pour revenir avec un plan conforme aux dispositions du bail.

Au conseil d'arrondissement, deux élus sont en faveur du projet d'hôtel, tandis que la mairesse de l'arrondissement s'y oppose. Parcs Canada n'est pas forcée d'exaucer le souhait du conseil.

Le Devoir

Île René-Levasseur

Québec et les Innus reprennent le dialogue

Le ministre Gobeil est résolu à régler la question de la récupération du bois brûlé

MARTIN OUELLET

Québec — Sommés par la Cour d'appel de reprendre le dialogue, les représentants des Innus de Betsiamites et du gouvernement du Québec vont amorcer lundi de nouveaux pourparlers pour s'entendre sur la récupération du bois sur l'île René-Levasseur, a indiqué hier le ministre des Ressources naturelles.

«Il faut s'asseoir et régler ce dossier au plus vite», a souligné le chef de cabinet du ministre Pierre Corbeil, Mme Luce Asselin, à la Presse canadienne. Mme Asselin a précisé que la rencontre se tiendra soit à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, comme le souhaite le gouvernement, soit à Montréal, comme le proposent les procureurs des Innus.

Procédures suspendues

Plus tôt cette semaine, le juge Pierre J. Dalfond, de la Cour d'appel, a suspendu les procédures intentées par les Innus pour faire cesser la récupération du bois et a enjoint les partis à reprendre le dialogue.

Critiquant la judiciarisation du dossier, le juge a exhorté les Innus, le gouvernement du Québec et la firme Kruger à tenter de s'entendre sur les modalités de la récupération du bois, de façon à ce que l'écosystème de l'île nordique ne soit pas mis en péril. Le tribunal a donné jusqu'au 10 août aux parties pour s'entendre.

«Je suis heureux de l'invitation du juge Dalfond à reprendre les discussions. Il faut trouver au plus vite un terrain d'entente qui puisse satisfaire toutes les parties», a fait savoir le ministre Corbeil dans un communiqué.

Guérilla judiciaire

Estimant leurs droits ancestraux et territoriaux bafoués par le gouvernement et l'entreprise Kruger, les Innus de Betsiamites ont entrepris, au printemps dernier, une guérilla judiciaire pour mettre fin à l'exploitation forestière dans l'île et aussi dans toute la portion du territoire du Nitassinan qu'ils revendiquent.

La Cour supérieure du Québec a donné en partie raison aux Innus en leur accordant une ordonnance de sauvegarde, interrompant toutes les activités de Kruger sur l'île René-Levasseur — sur la Côte-Nord — jusqu'à ce que le tribunal se prononce sur le fond du dossier, au mois de décembre.

Depuis, toutefois, Kruger a obtenu un sursis pour récupérer le bois endommagé par les feux du mois de juin et celui coupé l'an dernier.

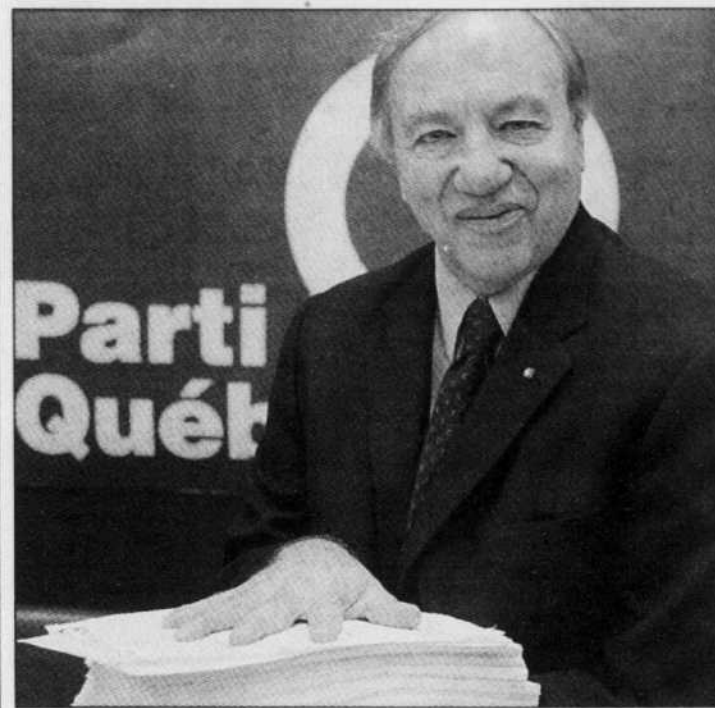
Au total, l'entreprise a été autorisée à recueillir 190 000 mètres cubes de bois, soit l'équivalent d'environ deux millions d'arbres.

Le ministre Corbeil dit «comprendre les préoccupations des Innus», mais ajoute qu'il doit du même coup «tenir compte des besoins économiques et sociaux des travailleurs de la Côte-Nord».

Du reste, a fait remarquer le ministre, le gouvernement a déjà répondu à l'une des grandes préoccupations des autochtones en assurant la protection intégrale de 23 % de la superficie de l'île, qui est de 2000 kilomètres carrés.

Presse canadienne

Objectif, chef du PQ



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

C'EST AVEC une fierté affichée que Louis Bernard a déposé officiellement sa candidature hier pour participer à la course à la direction du Parti québécois. Moins de deux semaines après avoir lancé sa campagne au théâtre Corona, l'aspirant successeur de Bernard Landry a amassé les 1000 signatures issues de 40 circonscriptions nécessaires pour se faire candidat. «C'est tout un exploit», s'est-il exclamé en conférence de presse. Il est le second candidat à déposer le nombre requis de signatures, après Richard Legendre. André Boisclair et Pauline Marois devraient leur emboîter le pas sous peu.

Un ancien premier ministre français à l'ENAP

Alain Juppé s'installe au Québec mardi

MICHEL DOLBEC

Paris — Temporairement exclu par la Justice de la vie politique française, l'ancien premier ministre Alain Juppé s'installe à Montréal dans quelques jours.

Cette semaine sur son blogue, il confirme qu'il s'envolera mardi pour la métropole, où l'attend un poste de professeur invité à l'École nationale d'administration publique (ENAP). «Nous faisons les derniers bagages. Je peaufine mon cours, écrit Alain Juppé. Départ: le mardi 2 août. Début de l'année universitaire: le 29 août. Titre de mon cours: l'Etat et la mondialisation.»

A la fin de l'année dernière, l'ancien premier ministre et ex-maire de Bordeaux a été condamné à 14 mois de prison avec sursis et un an d'inéligibilité dans une affaire de financement occulte au RPR, le parti de Jacques Chirac.

M. Juppé et sa femme Isabelle passeront une année au Québec. «Changer de vie, drôle de défi dont je prends mieux conscience au moment d'embarquer», dit-il, tout en précisant qu'il entend, à travers son «blogue-notes», «garder le contact» avec les Français.

Alain Juppé, qui s'était dit en février «abasourdi par le tumulte» provoqué par sa venue à l'ENAP, ne revient pas sur la polémique. L'affaire avait pourtant fait passablement de bruit, de nombreux intellectuels ayant vivement dénoncé cette embauche.

«En somme, son pays ne lui ayant pas reconnu la moralité nécessaire à l'exercice d'une fonction reliée à la vie publique, le voici donc chez nous, rien de moins que professeur de la chose publique. Il va venir enseigner ce que les tribunaux de son pays le jugent indigne de pratiquer», avait notamment écrit le professeur Gérard Bouchard dans Le Devoir. Sur son blogue, M. Juppé avait dénoncé les «horreurs» et les «mensonges» véhiculés sur son compte.

Dans le bloc-notes qu'il publie chaque semaine dans le magazine Le Point, le philosophe-médiatique Bernard-Henri Lévy s'était publiquement porté à sa défense, s'indignant d'une «véritable chasse à l'homme» orchestrée par des «mandarins se conduisant, 40 ans après McCarthy, comme les chasseurs de sorcières d'une Salem new look».

Presse canadienne

CRISE ALIMENTAIRE AU NIGER

Plus de 3,6 millions de personnes sont menacées par la famine.

La sécheresse et les invasions de criquets ont provoqué une pénurie alimentaire qui frappe des millions de personnes. Nous menons une course contre la montre pour les 150 000 enfants qui risquent de mourir de malnutrition aiguë.

L'UNICEF a établi des centres de nutrition thérapeutique pour soigner les enfants gravement sous-alimentés et distribué des tonnes d'aliments d'urgence.

Mais notre intervention est insuffisante! Répondez à notre appel aujourd'hui. Faites un don maintenant.

OUI, je veux aider les enfants du Niger.

Voici mon don de : 50 \$ 100 \$ 200 \$ 1 000 \$ ou \$

Chèque à l'ordre de : UNICEF - Appel d'urgence Niger
 Visa MasterCard American Express

N° de carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : () _____ Courriel : _____

1 877 955-3111 www.unicef.ca

UNICEF Québec, 4474, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L1
N° d'enregistrement : 122 88072 RR0001 05EM2-J-DEV

Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Égalité, Protection

unicef

Un auteur
qui a su
analyser
les besoins
de la classe
enseignante
et les désirs
des parents.

Martial Boucher

ENSEIGNEMENT MORAL

Selon le Programme de formation de l'école québécoise
DES RACINES ET DES AILES
MATÉRIEL RÉFORME
1^{er} cycle du secondaire
Manuel de l'élève 37,50 \$
Guide d'enseignement 82,50 \$

Selon le Programme de formation de l'école québécoise
RECHERCHE ET DIALOGUE
1^{er} cycle du secondaire
Fascicule A 17,95 \$
Fascicule B 17,95 \$
Guide d'enseignement A-B 69,95 \$

MOI ET L'AUTRE - 1^{re} secondaire
Cahier d'activités et de contenu 15,60 \$
Guide d'enseignement 47,95 \$

LE BEAU RISQUE DE LA VIE - 2^e secondaire
Cahier d'activités et de contenu 15,60 \$
Guide d'enseignement 47,95 \$

AU FIL DES JOURS - 1^{re} secondaire
Cahier d'intégration et d'activités 16,90 \$ — Corrigé 36,50 \$
Guide d'enseignement 62,50 \$

ÊTRE PLUS HUMAIN 2^e édition
2^e secondaire
Cahier d'intégration et d'activités 16,90 \$ — Corrigé 36,50 \$
Guide d'enseignement 62,50 \$

CROÎTRE EN HARMONIE
3^e secondaire
Cahier de l'élève (2^e édition) 16,90 \$
Guide d'enseignement 51,50 \$

GRANDEUR NATURE - 4^e secondaire
Cahier de l'élève (2^e édition) 16,90 \$
Guide d'enseignement 51,50 \$

UN DÉFI DE TAILLE - 5^e secondaire
Cahier de l'élève (2^e édition) 16,90 \$
Guide d'enseignement 51,50 \$

ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE

Selon le Programme de formation de l'école québécoise
POINT DE REPÈRE
1^{er} cycle du secondaire
Fascicule A 16,95 \$
Fascicule B 16,95 \$
Guide d'enseignement A-B 67,95 \$

LE RUISSEAU DES JOURS
1^{re} secondaire
Cahier d'activités et de contenu 16,90 \$
Guide d'enseignement 47,95 \$

POINT DE MIRE - 2^e secondaire
Cahier d'activités et de contenu 15,60 \$
Guide d'enseignement 47,95 \$

AUX SOURCES DE LA VIE
1^{re} secondaire
Cahier de l'élève 16,90 \$
Guide d'enseignement et corrigé du cahier avec cassette 55,95 \$

L'AMOUR EN HÉRITAGE
2^e secondaire
Cahier 16,90 \$ — Guide d'enseignement et corrigé du cahier 37,50 \$

LA QUÊTE DE SENS - 3^e secondaire
Cahier d'activités et de contenu 16,90 \$
Guide d'enseignement 47,95 \$

APPELÉ(E) À L'AMOUR
4^e secondaire
Cahier de l'élève 16,90 \$
Guide d'enseignement 37,50 \$

AU CŒUR DE LA VIE - 5^e secondaire
Cahier d'activités et de contenu 16,90 \$
Guide d'enseignement 37,50 \$

LIBRE ET RESPONSABLE
4^e secondaire
Cahier d'activités et de contenu 16,90 \$
Guide d'enseignement 47,95 \$

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

VIVRE LA DIVERSE CITÉ
4^e secondaire
Cahier d'activités et de contenu 15,60 \$
Guide d'enseignement 47,95 \$

LE PLURALISME RELIGIEUX
5^e secondaire
Cahier d'activités et de contenu 15,60 \$
Guide d'enseignement 47,95 \$



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec) H2W 2H5
Téléphone : (514) 843-5991
Télécopieur : (514) 843-5252
Sans frais : 1 800 350-5991
Site Internet:
http://www.lidec.qc.ca
Courriel: lidec@lidec.qc.ca

LES AVENTURES DU FAUX



ILLUSTRATION: CHRISTIAN TIFFET

Il avait
fabriqué,
seul,
300 millions
d'anciens
francs en
12 ans.

1 Le très discret M. Bojarski



MICHEL BRAUDEAU

Il était une fois en Seine-et-Oise, au milieu du siècle dernier, un homme paisible et respecté de tous, marié, père de deux enfants, un réfugié polonais répondant au nom de Czeslaw Bojarski — quand il y répondait, toutefois, parce qu'il était discret, couleur muraille comme son pavillon de Montgeron, et le plus souvent en voyage aux six coins de l'Hexagone. Une silhouette dans un roman de Simenon, une de ces ombres grises dont rien ne trahit au-dehors le gouffre intérieur. Ses voisins ne comprirent pas que la police puisse, au début de 1964, débarquer chez un citoyen aussi honorable.

En janvier 1951, la Banque de France avait signalé dans la région parisienne un trafic de faux billets de 1000 francs, type 1945 «bleu», presque irréprochables. A d'infimes détails près; les mêmes que l'on repéra plus tard sur les excellentes contrefaçons du billet de 5000 francs «terre et mer», qui, en 1958, apparurent en divers points du pays. En 1964, avec les faux 100 nouveaux francs «Bonaparte», on fut convaincu que ces trois falsifications étaient de la même main.

Un faux Bonaparte était d'habitude isolé au sein d'une liasse, jusqu'au jour où l'on tomba sur une liasse entière de dix faux, remise à la poste pour l'achat de bons du Trésor et tamponnée dans un bureau du 17^e arrondissement de Paris. Erreur fatale. Un premier suspect est localisé, filé, qui mène à un deuxième, Chouvaloff, un Russe très lié à son beau-frère polonais, Dowgierd. Les deux hommes interpellés en possession de ces faux billets finissent par livrer le nom de leur vieil ami, l'artiste en chef, Bojarski.

Menotté devant sa famille consternée, celui-ci proteste avec indignation. La perquisition dure des heures, on découvre un coffre contenant 72 millions de bons du Trésor, mais pas l'atelier du faussaire. Par mégarde, un inspecteur renverse une boisson sur le linoléum du sol, qui absorbe aussitôt le liquide. Les policiers soulèvent une trappe, puis une autre, la cache souterraine de Bojarski est là, et l'homme tranquille passe aux aveux.

Pendant des années, il a parcouru la France en train de nuit pour écouler ses faux, en achetant des bricoles ici et là, sans même descendre à l'hôtel. Un jour, lassé de ces voyages, il a vendu à Dowgierd un lot de faux en lui recommandant d'observer à la lettre les mêmes précautions que lui. Entre autres, celle de ne jamais acheter un bon du Trésor à la poste avec un faux. Dowgierd et son beau-frère, trop pressés, oublièrent sa consigne. Un morceau de linoléum scella sa chute.

Non sans fierté, l'ancien élève de l'Institut polytechnique raconta doctement aux policiers sa longue

patience, ses insomnies, ses ruses, ses procédés artisanaux d'une ingéniosité stupéfiante. Il avait fabriqué, seul, 300 millions d'anciens francs en 12 ans. Les juges lui en accordèrent 20, en prison. Fait unique, la Banque de France accepta de rembourser aux porteurs de bonne foi ses contrefaçons quasi indécétables. Bojarski dut apprécier cet hommage rendu à son talent.

Si Bojarski siège encore vaincu au panthéon des faux-monnayeurs, il n'en posa certes pas la première pierre. La fausse monnaie est née du commerce, logiquement. Lorsque le troc fut remplacé par l'échange plus souple et commode de pièces métalliques en bronze, en argent, en or, de lointains ancêtres du Polonais s'employèrent à reproduire le symbole même de toute valeur, la monnaie, ce merveilleux instrument qui n'a pas d'odeur et court comme un fluide de main en main dans la société qu'il irrigue.

De nombreux musées possèdent des spécimens datant de la période gallo-romaine, des as de bronze, notamment. Le bronze était un métal précieux en raison de sa composition (le cuivre et l'étain) et de la difficulté de leur alliage. Les faux-monnayeurs se contentaient de fondre des métaux bon marché qu'ils habillaient d'une couche de bronze ou d'argent. Certains commerçants jetaient les pièces dans une balance pour éviter de les compter, et quelques faussaires hâtifs durent ignorer ce détail de poids. Leur maladresse éveilla la méfiance des honnêtes gens, et l'on prit l'habitude d'entailler les pièces en les mordant, pour s'assurer de leur franchise à l'intérieur.

Il faudrait ici consacrer une digression aux alchimistes, qui, tout au long du Moyen Âge, recherchèrent la pierre philosophale, censée opérer la transmutation du plomb en or, puisque l'or remplit très tôt le rôle d'une monnaie supérieure. Au XVI^e siècle, des érudits ténébreux et des charlatans de tout poil habitaient les maisons minuscules de la ruelle d'Or, dans le vieux Prague. L'empereur régnant, Rodolphe II, féru de sciences occultes, était si désireux d'acquiescer la pierre fabuleuse qu'il se fit bernier un jour par un aventurier fort opiniâtre, l'Anglais Edouard Kelley. Celui-ci, disciple dévoyé de John Dee (l'astrologue d'Elizabeth d'Angleterre), après avoir eu les deux oreilles coupées en Angleterre pour falsification de documents, se réfugia à Prague et annonça qu'il savait changer le mercure en or.

Il éblouit brillamment l'empereur et ses courtisans, une seule et unique fois, fut anobli et s'installa dans une riche bâtisse dite la «Maison Faust». Mais, pressé par l'empereur, il ne put réitérer ensuite son exploit, et Rodolphe II le fit jeter en prison et torturer. Kelley refusa de parler et s'évada du château à l'aide d'une corde qui, hélas, se rompit. Dans sa chute, il se brisa une jambe qu'on dut lui amputer sitôt repris.

Muni d'une prothèse de bois et gracié, l'alchimiste vécut d'aumônes et retourna en prison pour dettes. Il voulut s'échapper à nouveau au moyen d'une autre mauvaise corde et perdit son autre jambe. Ruiné, essorillé et cul-de-jatte, l'homme qui disait faire de l'or se suicida en absorbant du poison après avoir conquis le cœur des Pragois par son courage.

De Marlowe à Goethe, maints auteurs s'inspirèrent de l'alchimiste Faust — qui vécut réellement de 1480 à 1540 —, quitte à en faire un peu vite l'archétype du faux-monnayeur au service de Satan. Au cinéma, Michel Simon lui prêta sa gaieté féroce dans *La Beauté du diable*, de René Clair. Néanmoins, on ne comptera pas les alchimistes sincères, dont la quête fut souvent plus spirituelle que matérielle, parmi le

commun des faussaires qui s'embarrassent peu de philosophie. On n'a jamais vu un de ces mages hermétiques produire de l'or ni rouler carrosse, alors que de prosaïques faux-monnayeurs amoncellent des fortunes bien réelles. Avant de se faire prendre.

De cette mythologie médiévale vient la dimension diabolique qui s'est longtemps attachée aux faux-monnayeurs. Pendant les siècles où la monarchie et la religion firent plus ou moins bon ménage, les souverains empruntèrent volontiers les parures de la foi pour asseoir leur trône. Un roi était par essence au-dessus des mortels. Dieu était à ses côtés, une caution non négligeable en des temps troublés où les églises étaient pleines. Sa personne, ses paroles et ses actes jouèrent par là, au fil de ses victoires, d'une autorité croissante qui triompha avec l'instauration du sacré et l'absolutisme. Parmi ses attributs majeurs: faire la guerre ou la paix, rendre la justice, battre monnaie.

L'argent n'était pas vil, le profil de Sa Majesté y était frappé sur chaque pièce, et battre monnaie devint sous Philippe le Bel le privilège exclusif du roi, un gage issu du Très Haut. Il en découlait que toute personne y contrevenant ne pouvait être qu'une créature de Lucifer, un criminel hérétique, bien qu'aucun faux-monnayeur n'ait jamais mis en péril, à lui seul, les finances du royaume. En usurpant une fonction sainte, on s'attaquait à Dieu à travers le roi, donc à l'Etat, à la société, quadruple offense méritant les pires châtements, pour l'exemple. On sait ce que l'époque entendait par là: l'arrachage de quelques membres importants, l'écorchement à vif, suivis d'une pendaison, d'une décapitation ou d'un bûcher, selon l'humeur du tribunal. Pour les faux-monnayeurs, la tradition voulait qu'on les mit à bouillir dans un chaudron.

Pourtant, la perspective de cette cuisine ne suffit pas à éteindre toutes les vocations, et les faux-monnayeurs n'ont guère manqué dans la marmite. Puis l'évolution des mœurs adoucit les modalités de leur trépas. Après avoir abandonné le roi à la Révolution, Dieu prit ses distances, le diable aussi. Les supplices furent progressivement remplacés par le baigne.

Les figures légendaires de Faust ou de Cagliostro sentent encore un peu le soufre. Mais plus celle de François-Eugène Vidocq (1775-1857), qui commença sa carrière dans la fausse monnaie, la poursuivit au baigne et l'acheva dans la police, avant — ultime coquetterie de voyou — d'en être renvoyé pour vol. Ce dandy complexe atterrit dans les casseroles d'Honoré de Balzac et servit de modèle à son Vautrin.

On voue un culte, assez paradoxal en Suisse, à Joseph-Samuel Farinet (1845-1880), un contrebandier du Valais, faux-monnayeur, condamné à quatre ans de prison, qui s'évada au bout d'un mois et fut abattu par les gendarmes dans un ravin. Très populaire, il est vénéré comme un Robin des bois helvète distribuant ses fausses pièces aux humbles. Jean-Louis Barrault incarna Farinet au théâtre, planta une vigne de trois cepes, gérée successivement par l'abbé Pierre et le dalai-lama, et

fonda la Bande à Farinet, une association humanitaire où se sont bousculés Mère Teresa, Roger Moore, Caroline de Monaco et David Douillet, entre autres rebelles de la bienfaisance.

On admire encore en Guyane les peintures de Francis Lagrange (1894-1964), dit «Flag». Rocambole sympathique, coureur de jupons, il séjourna plus de dix ans au bagne, où ses qualités de dessinateur le conduisirent pour faux monnayage. Entre l'île Royale et l'île du Diable, il améliora son sort en décorant les chambres de ses gardiens. Ses fresques et ses toiles constituent aujourd'hui un témoignage remarquable sur la vie quotidienne des forçats de jadis. Libéré en 1946, il vécut à New York, revint à Cayenne et s'en alla finir ses jours en Martinique. On est loin du chaudron d'antan. Quant au «maitre» Bojarski, il fut libéré au bout de 13 ans pour bonne conduite.

On n'a retenu jusque-là que les méfaits isolés d'individus modestes, mais la fausse monnaie est usuelle chez les maîtres du monde — une escroquerie travestie en politique. Philippe le Bel fut-il comme on l'en accusa un faux-monnayeur? Homme impitoyable, ce roi de fer finança ses dépenses en spoliant les banquiers lombards et les Juifs, et persécuta le très riche ordre des Templiers, moins pour les punir de leurs turpitudes sodomites que pour faire main basse sur leur trésor. Les historiens cependant ne le considèrent pas comme un faux-monnayeur; au plus, les mutations économiques du temps l'auraient poussé à «manipuler» la monnaie. Soit. Mais lorsqu'un Etat abuse de la planche à billets, n'est-il pas faussaire?

On a vu des nations inonder leurs adversaires de fausse monnaie, d'autres fermer brutalement les banques, s'acquitter de leurs dettes ou payer leurs citoyens en monnaie de singe. Et les milliardaires de la «nouvelle économie», barbotés aux épargnants et récemment envolés vers de riantes et virtuelles Caraïbes, étaient-ils si innocemment spéculatifs? Mais l'énormité dissout la faute quand le crime devient une guerre, et notre propos se borne à ces nobles et solitaires artistes que sont les faussaires.

Emile Littré définit d'abord le mot «faussaire» comme: «Celui qui fait un faux acte, une fausse signature, ou qui altère un acte authentique». L'authentique, c'est le bon, le juste, le légitime, tandis que le «faux» est mauvais, nuisible, coupable. Son empire est vaste, perméable, presque tolérant. Ses frontières floues recouvrent les erreurs pardonnables des sots comme les pièges des mystificateurs, le pastiche bénin aussi bien que la contrefaçon délicate. Puis Littré ajoute, mine de rien: «Il se dit quelquefois pour menteur, trompeur». Or c'est bien plus qu'une nuance de style: l'authentique et le vrai sont deux notions distinctes entre lesquelles le «faux» se faufile à plaisir, ouvrant toutes grandes à l'esprit confus des humains les portes de l'art, pictural ou littéraire, dont l'un des vivants ressorts est le mensonge agréé.

Le Monde



Lundi:
Vrain-Lucas, l'intrépide

LES AVENTURES DU FAUX

• LES ACTUALITÉS •

La grande illusion

Paimpol — Le soleil se couche sur la baie de Paimpol. La scène en est une de carte postale. Nous sommes loin ici, sur une autre planète que celle de Londres et de Charm el-Cheikh, malgré les journaux, malgré la télé. Je suis parmi des amis qui tiennent cette petite auberge qui offre son amitié et ses fruits de mer à des prix amicaux, mais le monde nous a repris. La discussion entre Olivier Rolin et moi est amicale mais virile. Olivier, un grand romancier, ancien militant d'extrême gauche, intellectuel cultivé, fin dialecticien comme tous ceux qui ont baigné dans le marxisme, fulmine contre l'islam.

Nous ne nous sommes pas vus depuis Belgrade il y a six mois, où nous avons disserté sur les perversités du nationalisme. Moi tentant d'y apporter la nuance québécoise, lui accusateur et historiquement infaillible. Le nationalisme comme les religions sont les moteurs de la folie. Nous souhaitons, je crois, des retrouvailles devant des langoustines, des huitres, des crabes; nous souhaitons, je pense, des propos anodins, de ceux que les amis tiennent devant un coucher de soleil. Mais il existe cet arrière-fond de terrorisme et ce problème de l'islam en France, et les deux se tiennent quand on parle avec un Français.

Je lui parle de l'approche canadienne, le multiculturalisme que les Français appellent le communautarisme, cette manière de proposer aux nouveaux arrivants de demeurer eux-mêmes dans le cadre légal canadien. C'est le même modèle qui existe en Grande-Bretagne, qui vient de découvrir avec horreur que son approche a nourri des terroristes islamistes locaux. Le modèle français est radicalement différent. Il propose l'intégration absolue, la transformation de l'immigrant en Français, en particulier à travers le système scolaire, instrument fondamental de la construction de la citoyenneté et de l'inclusion. D'où la loi qui interdit le voile à l'école. Olivier ne croit pas que cette loi soit géniale, mais il la supporte, comme la très grande majorité des Français.

Mais devant le terrorisme islamiste dans lequel la planète semble s'installer d'une manière permanente, nous sommes à court d'arguments. Nos modèles respectifs conviennent peut-être à une majorité de musulmans, mais ils n'empêchent aucunement le recrutement des recrues de l'islamisme radical. Le modèle britannique et canadien encourage la diversité culturelle comme fondement de la société. Le modèle français propose l'intégration républicaine. Or les deux modèles produisent les mêmes terroristes. Ils sont relativement jeunes, ont fréquenté l'école et l'université, ont vécu comme des citoyens bien intégrés, avaient de bonnes relations avec leurs concitoyens. En apparence, ceux qui ont détruit les Twin Towers et ceux qui ont éventré le métro de Londres étaient des citoyens modèles. Bien sûr, certains d'entre eux ont fait des stages dans les écoles islamiques du Pakistan ou des séjours en Afghanistan, mais ils n'étaient pas des paumés, des exclus de la société occidentale, des marginaux.

De plus, leurs motivations échappent à celles des terroristes qui nous sont familiers, comme ceux des Palestiniens, des Basques ou de l'IRA. Le projet n'est pas de construire un Etat ou d'en détruire un. Ils ne luttent pas contre une civilisation, la nôtre comme on veut nous le faire croire. Ils luttent pour Dieu, manipulés par quelques fous d'Allah qui utilisent



Gil Courtemanche

toutes les erreurs politiques de l'Occident comme prétexte. Mais est-ce vraiment l'Occident. La Tchétchénie, ce n'est quand même pas Washington, et l'Indonésie non plus. Nous sommes perdus et sans moyens car nous faisons face à un terrorisme de droit divin dont le principal objet est de diffuser la crainte d'un dieu vengeur et intégriste.

La guerre contre le terrorisme est en bonne partie une illusion. Nous ne pouvons rien faire contre cette nouvelle forme de terrorisme sinon assurer la sécurité dans les aéroports et peut-être les métros. La paix en Irak ou un accord entre Sharon et Abbas ne régleront rien. Ce terrorisme est le fruit d'une implosion de l'islam, une guerre entre ceux qui croient que l'islam peut évoluer comme le christianisme l'a fait et ceux qui, comme les juifs orthodoxes, se vêtent de textes anciens et éculés pour justifier leur existence et leur marginalité psychopathe. Nous ne sommes plus dans le domaine de la raison et du prosélytisme mais dans celui de la barbarie et de la cruauté absolue.

En fait, on est de plus en plus nombreux à penser que seuls les musulmans peuvent mettre fin à cette perversion de leur propre religion.

En France, le problème qui se pose aux intellectuels comme Rolin est double, car la montée de l'intégrisme se produit au même moment où on discute de la croissance de l'islam, deuxième religion du pays, et où bien des esprits sont monopolisés par l'insécurité dans les banlieues peuplées largement par des musulmans. Le danger de pratiquer l'amalgame est grand, mais Rolin parle aussi du danger de verser dans la complaisance pour les intellectuels qui refusent de voir cette religion vraiment comme elle est, c'est-à-dire une religion dont le texte fondateur et unique établit des règles de vie et de société qui datent du VII^e siècle.

Il a en bonne partie raison. Dans notre volonté de tolérance et de compréhension des autres, nous avons peut-être trop facilement choisi les quelques sourates qui parlent vaguement de tolérance et de paix et occulté toutes celles qui parlent de lapidation et de guerre sainte. Nous avons cru que le voisinage permanent des valeurs de droits humains que propose la démocratie occidentale rendrait caduques comme du folklore ancien les préceptes de violence religieuse et masculine qui se trouvent dans le Coran. Nous nous sommes gravement trompés, moi le premier. Et nous faisons face à un urgent devoir de réflexion. Le voisinage avec la modernité n'a pas assoupli l'islam, il l'a souvent radicalisé. Quant à notre volonté de comprendre, elle nous a empêchés de voir que la religion de Ben Laden et des madrasas ne constitue pas une perversion du message du Prophète mais qu'elle fait partie de ce message.

On est de plus en plus nombreux à penser que seuls les musulmans peuvent mettre fin à cette perversion de leur propre religion

Discovery: l'évaluation des dégâts se poursuit

JEAN-LOUIS SANTINI

Houston — La NASA a continué hier d'évaluer l'ampleur des dégâts subis par *Discovery* durant son lancement avec l'inspection visuelle du bouclier thermique de la navette par son équipage.

La commandante de bord, Eileen Collins, s'est dite «très surprise et déçue» d'apprendre qu'un morceau d'isolant potentiellement catastrophique s'était détaché du réservoir externe de la navette mardi pendant le lancement.

«Ce problème devra être réglé [...] pour empêcher qu'il ne se reproduise, avant que nous puissions de nouveau voler sur une navette», a-t-elle souligné lors d'un entretien hier de la Station spatiale internationale (ISS) avec des radios américaines. Mais, «nous savons que ce gros morceau d'isolant n'a pas touché l'orbiteur», a-t-elle ajouté.

La NASA a suspendu les prochains vols de navettes après avoir découvert la perte d'un morceau d'isolant d'une taille à peine inférieure à celui qui avait endommagé l'aile gauche de *Columbia* et provoqué sa perte en février 2003.

Néanmoins, les préparatifs se poursuivent sur la navette *Atlantis* au centre spatial Kennedy près de Cap Canaveral tant que la NASA n'a pas évalué la durée nécessaire de suspension des vols, a précisé hier John Shannon, le responsable des opérations de la navette.

«Nous avons subi quelques dégâts mais qui ne paraissent pas importants», a précisé la commandante de *Discovery*, en notant qu'on ne pourra jamais empêcher totalement la perte de petits débris d'isolant du réservoir externe.

«Je ne suis pas vraiment inquiète», a encore dit la première et seule femme à commander une navette. «Nous saurons avec certitude demain» [aujourd'hui] si ces dégâts sont plus sérieux.

Examen

Le copilote, James Kelly, et l'astronaute Charles Camarda, ont procédé hier matin à un examen de six endroits sous la navette où des tuiles portent des traces d'impact.



Une partie de l'équipage de *Discovery* en plein travail

Ils ont utilisé une caméra et un scanner au laser montés au bout d'une perche de 15 mètres prolongeant le bras robotisé de *Discovery*.

Jusqu'à présent, les responsables du programme se montrent peu inquiets. «A la vue des images de ce matin, vous pouvez constater que c'est en très bon état», a déclaré M. Shannon.

Il a souligné qu'il n'y avait eu que 25 marques d'impact de petits débris d'isolant ou de glace sur le bouclier thermique de *Discovery* contre 150 en moyenne sur les précédents vols de navettes.

Il faudra attendre le résultat des analyses d'experts, demain, pour savoir si *Discovery* peut revenir sur Terre en toute sécurité, a précisé M. Shannon.

Avant de procéder à la dernière vérification du bouclier thermique de la navette, les sept astronautes de *Discovery* et les deux résidents de l'ISS ont débuté le transfert vers la station orbitale de 13,5

tonnes de vivres et équipements contenus dans *Rafaello*. Ce module pressurisé transporté dans la soute de *Discovery* avait été armé à l'ISS tôt hier à l'aide du bras robotisé de la navette.

Une fois cette cargaison déchargée au cours des prochains jours, 11 tonnes de débris de l'ISS, accumulés depuis deux ans et demi, et limitant l'espace vital dans la station, seront embarqués sur *Rafaello* pour être ramenés sur Terre.

Les sept astronautes de *Discovery*, qui doivent séjourner huit jours dans l'ISS, ont aussi préparé la sortie dans l'espace, prévue aujourd'hui à partir de 3h44 du matin, de leur collègues, le Japonais Soichi Noguchi et l'Américain Stephen Robinson.

Ils testeront pour la première fois des techniques de réparation du bouclier thermique de la navette dans l'espace.

Agence France-Presse

Les journées Alternatives

8 - 9 - 10 septembre 2005

Cinémathèque québécoise, Maison Théâtre, Cégep du Vieux-Montréal, cafés du quartier latin et scène extérieure.

De l'action locale à la citoyenneté mondiale



3 axes thématiques :

1. Résistances tout azimut !
2. Un autre monde est nécessaire... et ça presse !
3. Prenons la ville !

Débats, discussions, spectacles, animation, expositions, projections de films, théâtre, performances, musique...



Information : 514.982-6606 poste 2224 ou www.alternatives.ca

FRANSECO SMALTO
TOMBOLINI
ST-REMO
KENNETH COLE
ETC...

TOMBOLINI
QUI
PATRICK GÉRARD
VERTIGO
ETC...

SOLDE
JUSQU'À
50%
SUR TOUTE LA
MARCHANDISE

dolce
DONA
dolce
UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de Commerce
Mondial 844-9125

Pour Lui
Centre de Commerce
Mondial 281-7999
5107, av. du Parc
277-7558

LE MONDE

La recherche sur les cellules souches divise le Parti républicain

JEAN-LOUIS DOUBLET

Washington — Les divisions au sein du Parti républicain du président américain George W. Bush sur la question des cellules souches embryonnaires sont apparues hier au grand jour avec la décision du chef de la majorité républicaine au Sénat, Bill Frist, de se démarquer de la position de la Maison-Blanche.

«Je crois que la politique du président [sur les cellules souches embryonnaires] doit être modifiée», a estimé hier M. Frist, lui-même chirurgien, dans un entretien diffusé sur la chaîne ABC.

M. Bush a menacé de mettre son veto à toute modification de la loi actuelle et cette défection pourrait le contraindre à mettre sa menace à exécution si le Sénat suit l'avis de Bill Frist.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a tenté de minimiser hier les désaccords en indiquant que MM. Bush et Frist s'étaient entretenus au téléphone jeudi soir, le chef de la majorité républicaine informant à cette occasion le président de son changement de position.

La loi votée en août 2001, à l'initiative de M. Bush, interdit le financement avec des fonds fédéraux de la recherche sur les cellules souches embryonnaires cultivées après août 2001. Elle limite la recherche publique à des travaux sur



Le leader de la majorité républicaine au Sénat américain, Bill Frist (au centre), discutant avec le démocrate Ted Kennedy.

des colonies de cellules souches cultivées avant cette date.

La Chambre des représentants, pourtant largement dominée par les républicains, a adopté en mai dernier une proposition de loi visant à lever l'interdiction et autorisant les chercheurs à travailler avec les cellules souches provenant d'embryons surnuméraires dans les cliniques pratiquant la fécondation in vitro.

La décision de Bill Frist ouvre la voie à un vote au Sénat, où les républicains sont également majoritaires.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a refusé d'indiquer explicitement hier si M. Bush maintenait sa menace de veto. «La position du président est claire. Il ne pense pas que l'argent des contribuables doit être utilisé pour financer la destruction de vie humaine et c'est la norme qu'il a établie en tant que président», a-t-il toutefois souligné.

Selon Scott McClellan, M. Bush a indiqué à Bill Frist lors de leur entretien téléphonique que celui-ci «devait voter selon sa conscience».

«Ils ont tous deux reconnu qu'il y avait des questions éthiques en jeu

et qu'il fallait les prendre en compte», a souligné M. McClellan en rappelant qu'il «n'y a pas d'interdiction sur la recherche financée par le secteur privé».

M. Frist a affirmé hier qu'il était convaincu «comme médecin et comme parlementaire [que] la recherche sur les cellules souches [embryonnaires] est prometteuse et doit être menée de façon éthique dans le respect et la dignité de l'être humain».

Les divergences entre MM. Bush et Frist ont la présidence de 2008 comme toile de fond. Le président sortant ne pourra se représenter après deux mandats et le nom de Bill Frist est cité comme candidat républicain potentiel.

La droite religieuse, que M. Bush a beaucoup courtoisé pour se faire élire en 2000 puis réélire en 2004, est très hostile à la recherche sur les cellules souches embryonnaires en invoquant le droit à la vie.

La communauté scientifique estime de son côté que la loi de 2001 handicape la recherche pour le traitement de maladies actuellement incurables, comme celle d'Alzheimer.

Le gouvernement fédéral a consacré seulement 65 millions de dollars, depuis août 2001, pour travailler sur les quelques lignes de cellules souches embryonnaires existantes avant cette date et dont une partie est inutilisable.

Agence France-Presse

Le département d'État reconnaît les inexactitudes de Bolton

Washington — Le département d'État a fait machine arrière jeudi soir et reconnu que John Bolton, choisi par la Maison-Blanche pour représenter les États-Unis à l'ONU, avait fourni des informations inexactes au Congrès au sujet d'une enquête qui le concernait.

Peu de temps auparavant, le département d'État avait affirmé que Bolton avait répondu avec sincé-

rité au Sénat quand il avait affirmé ne pas avoir été interrogé ou ne pas avoir fourni d'informations à un jury ou à une enquête gouvernementale au cours des cinq dernières années.

«Quand M. Bolton a rempli son formulaire pendant le processus de confirmation au Sénat, il n'a pas rappelé qu'il avait été entendu par l'inspecteur général du département d'État. Par conséquent, son formu-

laire, tel qu'il a été soumis, est inexact et il devra le corriger», a déclaré Sean McCormack, le porte-parole du département d'État.

Un peu plus tôt, le sénateur démocrate Joseph Biden avait dit être en possession d'informations selon lesquelles Bolton avait été entendu dans le cadre de l'enquête menée par la CIA et le département d'État sur les erreurs des services de renseignement qui ont

été à l'origine des affirmations de l'administration Bush selon lesquelles l'Irak de Saddam Hussein avait cherché à acheter de l'uranium au Niger.

Selon Biden, le chef des démocrates dans la commission des relations étrangères, cette information aurait dû être spécifiée dans le questionnaire.

Reuters

Le solde prêt-à-livrer de Patrimoine

Du 15 juillet au 15 août 2005

Venez profiter des offres avantageuses sur les mobiliers de salle à manger et de salon, sur les armoires et sur les canapés sélectionnés, et bénéficiez d'une livraison rapide dans les dix jours.

MAISON DE MEUBLES
Patrimoine

La salle de montre est ouverte du lundi au samedi durant l'été.

3932 Autoroute 140 Ouest (angle Cure-Labelle), Laval (Qc) H7T 2P7



JUSQU'À 40%

150 687 6867

IRAK

Le personnel du Sheraton pleure le paradis perdu

LUKE BAKER

Bagdad — Dans les mois qui ont suivi l'invasion américaine en Irak, l'endroit était une véritable ruche où se croisait tout ce que Bagdad comptait d'hommes d'affaires, de journalistes, de responsables politiques et de chefs militaires.

Si chaque guerre a son hôtel, celui symbolisant le mieux le conflit irakien est assurément le Sheraton de Bagdad, avec sa décoration criarde type années 70, ses faux éclairages en cristal et son personnel sérieux, rigide.

Lorsque Bagdad tomba aux mains des Américains en avril 2003, l'hôtel était en permanence plein à craquer, le bar surpeuplé, et les ascenseurs de verre multipliaient les allées et venues le long des 19 étages du bâtiment.

Certes, quelques tirs de mortier ou de roquettes venaient de temps à autre rappeler la dure réalité du temps de guerre, mais le Sheraton restait un havre de paix, globalement préservé du chaos régnant alentour dans la capitale irakienne.

Aujourd'hui, l'hôtel est déserté, presque mort. Il est devenu le symbole d'une ville peu à peu dévitalisée face aux actes de violence permanents de la guérilla antiaméricaine. Hier, seules neuf des 307 chambres du Sheraton étaient occupées. Parfois, l'hôtel est vide. Le personnel reste là, assis, inconsolable. Le chef des porteurs grille une cigarette les pieds en l'air. La piscine est délabrée. «Nous sommes passés de 95 % d'occupation à moins de 3 %, affirme Mohanid Tamouin, chargé des réservations. C'est triste, c'est la pire des époques.»

Fox News est parti

D'une certaine façon, l'hôtel symbolise le passé récent du pays.

Après l'invasion du Koweït par Saddam Hussein en 1990 et l'embargo imposé à l'Irak, l'hôtel fut exclu de la chaîne internationale Sheraton, même si, fièrement, il en conserva le nom.

Reuters

Attentat à Mossoul

Mossoul — Au moins 25 recrues de l'armée irakienne ont été tuées et 35 blessées hier dans un attentat suicide en Irak. Dans la localité de Rabiaa, à 120 km au nord de Mossoul, près de la frontière syrienne, un kamikaze a fait exploser à 12h30 la bombe qu'il transportait, en se mêlant aux re-

crues dans la cour du centre de recrutement. Le groupe du chef d'al-Qaïda en Irak, Abou Moussab al-Zarqoui, a revendiqué cette attaque dans un communiqué sur Internet, dont l'authenticité ne pouvait être vérifiée.

Agence France-Presse

Tsunami: le système d'alerte sera prêt pour Noël

Bangkok — Le système d'alerte au tsunami en Asie du Sud-Est fonctionnera avant le premier anniversaire du raz-de-marée du 26 décembre, qui a fait plus de 200 000 morts sur le pourtour de l'océan Indien, a affirmé l'ONU hier.

Le Programme des Nations unies pour le développement a fait savoir qu'il participerait à l'installa-

tion de cinq équipements de surveillance le long des côtes de Thaïlande, du Myanmar, du Vietnam et des Philippines, avec l'aide du Centre asiatique de préparation aux catastrophes. Ces équipements seront reliés au Système mondial de surveillance du niveau de la mer.

Reuters

LA MONTAGNE À VOS PIEDS



Après Maison Dunlavy et le centre multifonctionnel Hall Abénaki, le Cercle des Cantons lance sa Phase II : **Maison Marchessault.**

Venez découvrir un style de vie recherché dans les Cantons-de-l'Est, avec remonte-pente à vos pieds et près de 50 acres de montagne dans votre cour arrière, à 50 minutes de Montréal !

Faites vite ! Seulement 56 condominiums sont disponibles !
Communiquez avec nos consultants en immobilier pour faire de Maison Marchessault votre résidence en montagne à Bromont.

CerledesCantons.com 1 866 557-0005
Bureau des ventes : 15 boul. Bromont, Bromont, QC

Cercle des Cantons
RÉSIDENCES EN MONTAGNE



LE MONDE

Bijouterie
Gambard
630-A RUE CATHCAR, CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (514) 866-3876ROLEX
Vente et serviceConsensus
contre la destitution
de Lula

JEAN-CLAUDE BOKSENBAUM

Rio de Janeiro — Un consensus se dessine entre les principaux partis politiques brésiliens et les milieux d'affaires pour éviter la mise en route d'une procédure de destitution du président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva au nom de la préservation de l'économie.

La popularité persistante de Lula et le fait que les scandales commencent à atteindre des personnalités d'opposition favorisent aussi l'apparition d'un «pacte» visant à apaiser la crise politique provoquée par les scandales de corruption touchant le Parti des travailleurs (PT) au pouvoir.

L'un des principaux dirigeants de l'opposition, le sénateur Arthur Virgilio, chef du groupe sénatorial du Parti social-démocrate brésilien (PSDB) de l'ex-président Fernando Henrique Cardoso, a indiqué que son parti allait proposer la semaine prochaine au gouvernement de Lula un accord sur des «objectifs minimaux».

Parmi ces objectifs figureaient la mise en place d'une réforme politique, l'autonomie de la banque centrale et l'achèvement de la réforme fiscale.

Cette idée est bien accueillie par le nouveau ministre chargé de la Coopération politique, Jacques Wagner (PT): «Avec la maturité politique du Parlement, les gens savent séparer ce qui est nécessaire à l'éclaircissement des épisodes de corruption et les besoins de fonctionnement normal du pays». M. Virgilio considère que jusqu'à présent «il n'y a pas de raison de parler d'une procédure de destitution de Lula».

Les milieux d'affaires ont exprimé leurs inquiétudes après les signes de volatilité montrés en début de semaine par la bourse et la monnaie brésiliennes.

Le président de la Cour suprême brésilienne (STF) lui-même, Nelson Jobim, est sorti cette semaine de sa réserve en organisant une série d'entretiens avec des dirigeants politiques pour les garder d'une tentation d'aller vers un «impeachment» de Lula.

Les récents sondages ont montré que la crise politique a érodé l'image de Lula, mais que sa popularité reste encore importante avec des taux d'approbation de près de 60 %.

Un autre facteur pousse l'opposition à la prudence: plusieurs de ses dirigeants ou élus commencent à être mis en cause dans les scandales.

Agence France-Presse

DARFOUR
La police harcèle les victimes de viol

CHRISTOPHE AYAD

Nyala — Elle s'appelle Hawa et nul ne sait ce qu'elle est devenue. «Il paraît qu'elle vit dans le camp de Kalma», assure un humanitaire en poste à Nyala, la capitale du Sud-Darfour. Hawa a brièvement incarné le problème des viols devenus endémiques depuis qu'une guerre civile a éclaté au Darfour en février 2003. Au point que certaines ONG ont pu parler d'«arme de guerre» dans ce conflit qui oppose une rébellion majoritairement africaine (les tribus Four, Zaghawa et Masalit) au pouvoir central aidé par des milices tribales arabes, les Jenjawids.

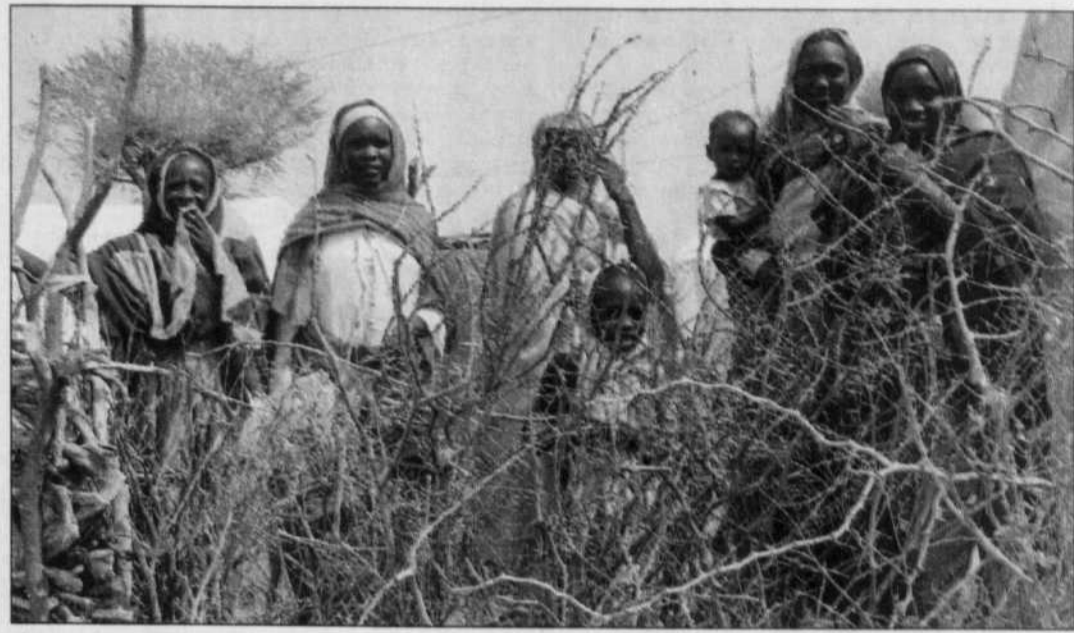
Fin mars donc, Hawa se présente dans la clinique du camp de Kalma tenue par une ONG occidentale. Elle dit avoir été violée aux abords du camp, comme c'est souvent le cas, par des hommes armés, policiers ou civils des tribus arabes environnantes. Un médecin et une infirmière, tous deux étrangers, effectuent un examen qui confirme le viol.

Son histoire s'ébruite et l'Union africaine qui campe à l'entrée du camp afin de superviser la police soudanaise est accusée par les déplacés des pires exactions. Deux membres de l'Amis, la Mission de l'Union africaine au Soudan, vont l'interroger. La police soudanaise, informée elle aussi par l'un de ses nombreux mouchards, vient interroger Hawa à l'intérieur de la clinique. La jeune femme, âgée de 17 ans, est arrêtée sur-le-champ et embarquée pour Nyala où elle est placée en détention à l'hôpital, sous la surveillance d'un policier.

«Faux témoignage»

Là, les autorités font effectuer une contre-expertise par des médecins locaux, qui infirment le premier certificat. Hawa passe du statut de victime à celui de suspecte: elle est inculpée pour «faux témoignage» puis relâchée. Une plainte est déposée par les autorités contre les deux expatriés. Mais ces derniers ayant quitté le Soudan, l'affaire est enterrée. D'autant que Hawa a été conviée à témoigner des viols au Darfour avec sept autres femmes lors de la dernière visite de Kofi Annan, fin mai, dans le camp de Kalma. L'entrevue, à huis clos, a suscité l'ire des autorités soudanaises, qui ont fait pression sur un employé local de l'ONG qui avait organisé la réunion afin de savoir qui y assistait et ce qui s'y était dit. Au moins, le fait d'avoir rencontré le secrétaire général de l'ONU protège quelque peu Hawa. Mais combien de femmes, voire de fillettes, ont été ou sont encore victimes de viols tellement nombreux que l'on se demande s'il ne s'agit pas de terroriser et d'humilier les populations civiles africaines suspectes de sympathies pour la rébellion.

«C'est un sujet très sensible, concède Filippo Iarrera, du Fond des Nations unies pour la population, à Khartoum. Nous n'avons aucun moyen de mesure, aucun chiffre. Mais il semble évident qu'avec la guerre, les violences sexuelles, qui ne semblaient pas avoir cours dans



Dans le camp de réfugiés de Kuntum, dans le sud du Darfour.

REUTERS

cette région du Soudan, ont pris des proportions inquiétantes. Quant à dire qu'il s'agit d'une stratégie délibérée du gouvernement à l'égard des populations civiles déplacées, c'est impossible à prouver.» La plupart du temps, les femmes ne se manifestent pas, de peur d'être stigmatisées au sein de leur société. Mais surtout par crainte d'être harcelées par la police, qui rechigne à enregistrer les plaintes quand elle n'inculpe pas les plaignantes pour adultère ou prostitution. Quant à la justice, elle demande des preuves, voire des témoins pour sanctionner.

Les autorités soudanaises ne sont pas les seules à réfuter l'existence de viols: «C'est toute la société nordiste qui ne veut pas y croire», raconte un responsable de l'ONU. Récemment, nous avons invité sept femmes journalistes de Khartoum au Darfour pour se faire une idée par elles-mêmes. Elles sont reparties effarées par l'ampleur des viols mais pas une n'a publié un témoignage, sauf de vagues généralités.» Depuis que MSF-Hollande a jeté un pavé dans la mare en publiant début mars un rapport mentionnant le chiffre hallucinant de près de 500 viols recensés en quatre mois et demi dans le Sud et l'Ouest-Darfour, le débat est ouvert. Le gouvernement a réagi très violemment en arrêtant deux cadres de MSF pour «espionnage, publication de faux rapports et atteinte à la société soudanaise». Ils ont été tous deux relâchés depuis, mais cette crise a eu pour effet de rendre les ONG et l'ONU ultra-prudentes sur la question des viols.

À l'inverse, les déplacés sont devenus nettement plus

loquaces depuis le rapport de MSF et ont parfois tendance à exagérer. Le cheikh Ali Abderrahman Taher, qui représente tous les chefs tribaux de l'immense camp de Kalma, où vivent plus de 120 000 déplacés, cite le chiffre de «575 viols» depuis l'ouverture du camp il y a quinze mois. Un chiffre impossible à vérifier, bien entendu. Dans les camps, les «enfants du viol» ne sont pas tenus à l'écart par la communauté et sont donc difficiles à repérer. Tout comme les avortements clandestins.

À l'autre extrême, le wali (gouverneur) du Sud-Darfour, Elhaj Atta El-Mannan Idriss, ne voit rien d'autre que «des cas isolés»: «Nous avons créé une commission conjointe avec l'ONU et des ONG. Depuis mars, seuls 14 cas ont été recensés pour tout le Sud-Darfour.» En fait, la commission n'a rien de conjointe: aux côtés des autorités soudanaises (police, justice, armée, ministère de la Santé), l'ONU n'a qu'un rôle d'observateur. «Franchement, 14, ça me paraît ridiculement bas», s'exclame une source onusienne bien informée. Ainsi, rien qu'à Kalma, huit cas sûrs ont été recensés en mai, neuf en juin. Une nette augmentation par rapport au début de l'année. Plus inquiétant, les viols sont accompagnés de sévices et n'épargnent plus les femmes enceintes. Hier, Louise Arbour, haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, a une nouvelle fois accusé Khartoum d'être «incapable ou non désireux de mettre un terme» aux viols.

Libération

SOLDE SPECTACULAIRE
D'INVENTAIRE
Tous tapis en soldes à prix incroyables.
Rabais jusqu'à 50%

INDIPOINT
Tapis Orientaux

100 St. Paul Est, Vieux Montréal,
Tél.: 514-871-1664

4801 du Parc

Tél.: (514) 273-3979

courriel: indipoint@sympatico.ca

www.indipoint.com

Ouvert 7 jours

Nouveaux tapis à partir de 200 \$

Mentionné au guide 2005

Stationnement Disponible: Hotel Manoir (Rue St. Jean Baptiste, coin Notre-Dame)

ACTUALITÉS

Une Québécoise succéderait à Clarkson

Ottawa — À moins d'un revirement, le Canada devrait connaître d'ici une semaine le nom de la personne qui succédera à Adrienne Clarkson au poste de gouverneure générale.

Le premier ministre Paul Martin aurait déjà arrêté son choix sur celle qui deviendra la prochaine représentante de la reine au Canada. On sait qu'il s'agira fort probablement d'une femme, francophone, originaire du Québec, selon les informations qui circulent depuis quelques jours.

Selon des sources, le choix du premier ministre se serait arrêté sur une personnalité connue du grand public. Mais là s'arrêtent les indices qui transpirent de ce grand secret qui entoure le nom de la personnalité retenue, le cabinet du premier ministre refusant tout commentaire avant l'annonce officielle. En choisissant une candidate du Québec, les libéraux espèrent en retirer quelques bénéfices politiques. Le rôle de la gouverneure générale étant de promouvoir l'image du Canada, la nomination d'une Québécoise bien en vue pourrait être bien perçue dans une province où les libéraux connaissent bien des problèmes depuis l'irruption du scandale des commandites.

Presse canadienne

Rectificatif

Dans notre édition d'hier, il était écrit en page A3 que la CSN avait refusé de siéger au comité de travail sur la pérennité du système de santé, lequel rendait public son rapport hier. Or la CSN n'a en fait pas été invitée à y siéger, malgré des représentations faites en ce sens auprès du gouvernement.

Sudoku

9	6	8		7	5
			7		
	8		2		
7	1				
5			1	2	
		7	4	6	
9	2			4	
5		4	8		
		6	2	1	

0020

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

8	4	3	6	1	2	9	5	7
9	7	1	3	4	5	6	2	8
6	5	2	9	8	7	1	4	3
3	9	4	1	7	6	5	8	2
1	2	7	4	5	8	3	9	6
5	6	8	2	3	9	7	1	4
4	8	6	5	9	3	2	7	1
2	1	5	7	6	4	8	3	9
7	3	9	8	2	1	4	6	5

0019

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MÉDAILLES

SUITE DE LA PAGE 1

question que nous finissons quatrièmes», a déclaré l'entraîneur-chef Patrick Oaten, qui a tenu à louer la force de caractère de ses équipières et est allé les féliciter, à l'issue de la rencontre, en sautant tout habillé dans la piscine. Dans un beau geste, son vis-à-vis Alexander Kleymenov a pris la peine de lancer au groupe un drapeau du Canada.

Pour son ultime tour de piste, Ann Dow, 34 ans, de Montréal, a fait les choses en grand. Dès la 5^e minute, elle a ouvert la marque pour le Canada et nivelé la marque à 1-1 à la faveur d'un tir de punition. Au deuxième quart, elle profitait de sa polyvalence pour compter à deux reprises de loin (un lancer est venu d'au-delà de la ligne des huit mètres) et une troisième fois sur un petit lob. Lorsque Tara Campbell y est allée d'un filet de son cru dans les derniers instants de la période pour porter le score à 5-2, on sentait que le glas venait de sonner pour les Russes. D'autant plus que la gardienne canadienne Rachel Riddell, qui avait connu une sortie difficile en demi-finale, faisait les arrêts clés et jouissait d'une excellente communication avec ses poteaux et sa barre horizontale sur lesquels sont venus s'échouer cinq ou six tirs de l'adversaire.

En deuxième demie, Susan Gardiner, Bégin et Krystina Alogbo (à 19 ans, cette dernière est l'un des grands espoirs du water-polo canadien) ont marqué à leur tour, et l'affaire était dans le sac. «On a suivi le plan de match à la lettre. [Gagner le bronze après la défaite contre la Hongrie], c'était la meilleure revanche qu'on pouvait imaginer», a dit Marie-Luc Arpin.

Au terme du match, l'humeur des trois nouvelles retraitées internationales — Bégin, notamment, poursuivra sa carrière professionnelle en Italie — oscillait entre la joie d'avoir accompli avec brio cette dernière mission et la tristesse de quitter la «famille». «C'est comme si elles étaient mes sœurs», disait Oaten hier. Les trois ont par ailleurs indiqué qu'elles resteraient associées à l'équipe nationale à un titre ou à un autre.

Autre point commun: la difficulté pour elles et leurs coéquipières de traduire en mots leur état d'esprit en ces intenses moments. «Indescriptible», «incroyable», «je ne sais pas comment le dire» sont revenus à plus d'une occasion.

Après la rencontre, les filles se sont offert un tour de la piscine, pendant lequel elles en ont profité pour serrer la main des spectateurs. Il faut dire qu'en moins de deux semaines, l'équipe s'est constitué un impres-

sionnant contingent de supporters dont on espère, chez ces sportives de l'ombre, que l'engouement ne sera pas que temporaire.

Par ailleurs, la Hongrie aura la chance de réaliser un doublé, aujourd'hui, puisque son équipe masculine, déjà double championne olympique, se mesurera à la Serbie-Monténégro en finale (match prévu à 14h30). Auparavant, la Croatie et la Grèce se seront disputé la médaille de bronze.

Le Canada entretenait des ambitions plutôt modestes en natation à l'aube de ces championnats. Bien voilà. Et de huit. Et de neuf.

Quatre heures après les poloïstes, le pays hôte est de nouveau monté sur le podium, hier soir, lorsque Mike Brown, de Perth (Ontario), a arraché la deuxième place de l'épreuve du 200 m brasse. Brown a amélioré son propre record canadien avec un temps de 2 min 11 s 22, étant devancé assez largement par l'Américain Brendan Hansen qui a bouclé les quatre longueurs en 2 min 9 s 85.

Et Brown n'avait pas encore fini de se faire sécher que ses collègues du relais 4 X 200 m nage libre — Brent Hayden, Colin Russell, Rick Say et Andrew Hurd — l'imitaient et allaient chercher une médaille d'argent en n'étant devancés que par le quatuor américain mené par Michael Phelps. Hayden et Say avaient déjà remporté l'argent, dimanche dernier, au 4 X 100 m libre.

Les Canadiens, qui ont été campés au deuxième rang tout du long, ont négocié les 16 longueurs en 3 min 16 s 44, alors que les États-Unis établissaient une nouvelle marque FINA en 3 min 13 s 77.

Par ailleurs, on avait dit que la piscine de l'île Sainte-Hélène favoriserait, en raison de sa profondeur, des chronos très rapides. Bien voilà.

L'Américain Aaron Peirsol a abaissé hier soir de huit centièmes de seconde la marque mondiale qu'il détenait lui-même et remporté la médaille d'or du 200 m dos avec un chrono de 1 min 54 s 66. Peirsol, qui avait aussi enlevé le 100 m dos mardi, n'a pas perdu dans cette épreuve depuis les Jeux olympiques de Sydney, en 2000, où il s'était classé deuxième. Il s'agissait du sixième record du monde battu au cours de ces championnats FINA. Puis quelques minutes plus tard, l'Australienne Leisel Jones a remis ça en défonçant à son tour la marque du 200 m brasse, détenue jusque-là par l'Américaine Amanda Beard. Jones a négocié le parcours en 2 min 21 s 72, soit 72 centièmes de seconde de moins que l'ancien record, réalisé l'an dernier.

Le Devoir

SUSPECTS

SUITE DE LA PAGE 1

Omar, avait été interpellé mercredi à Birmingham, dans le centre de l'Angleterre. Il aurait tenté de faire exploser sa charge explosive dans la station de Warren Street.

«Ma conviction est que les quatre personnes que nous cherchons ont été arrêtées», a déclaré une source de la police britannique à Reuters. Scotland Yard n'a cependant pas annoncé officiellement la fin de la chasse à l'homme.

«L'enquête a avancé de manière relativement rapide, mais je tiens à souligner qu'elle est toujours en cours», a déclaré le chef de la police antiterroriste, Peter Clarke.

Les attentats ratés du 21 juillet visaient les stations de métro de Warren Street, Oval et Shepherd's Bush et un autobus à impériale de la ligne 26, sur Hackney Road.

Ces tentatives survenaient deux semaines jour pour jour après les attentats meurtriers du 7 juillet. La station de métro Edgware Road, où sept personnes avaient alors péri, a été rouverte hier au public.

«Retire tes sous-vêtements!»

L'intervention hier de policiers lourdement armés, équipés de grenades étourdissantes et coiffés de passe-montagnes noirs, a offert aux habitants de Ladbroke Grove un spectacle inhabituellement violent.

Les caméras de télévision ont montré un policier en tenue de combat éloigner deux enfants, pendant que les voisins des suspects quittaient leurs logements. Selon Josephine Knight, travailleuse sociale de 55 ans dont l'appartement donne sur celui d'Ibrahim Muktar Said, les forces de sécurité ont lancé: «Sors de là, Mohammed, retire tes sous-vêtements!»

Un homme est apparu sur le balcon puis, après de nouveaux échanges de tirs, deux autres l'ont suivi. Cédant aux ordres de la police, tous trois se sont dévêtus et ont posé les mains sur la tête.

La police a par ailleurs procédé à l'arrestation de deux autres per-

sonnes à la gare de Liverpool Street, qui a été fermée au public pendant une heure en raison de la présence d'un colis suspect. Selon certaines sources, il s'agirait de deux femmes.

En Zambie, un Britannique d'origine asiatique a été appréhendé. Cet homme, identifié sous le nom de Haroon Rashid Aswad, pourrait être lié aux attentats meurtriers du 7 juillet, qui avaient fait 56 morts et 700 blessés dans les transports londoniens.

De source proche des services de sécurité à Londres, on a cependant minimisé l'importance de ce suspect, qui présenterait davantage d'intérêt pour les États-Unis.

Ce Britannique a été arrêté à Livingston, à 400 km au sud de Lusaka, après être entré sur le territoire zambien en provenance du Zimbabwe, a déclaré un responsable du renseignement ayant requis l'anonymat.

Par ailleurs, au milieu des pleurs et des applaudissements, plusieurs milliers de personnes, portant des roses rouges, ont rendu un dernier hommage hier dans son village natal du sud-est du Brésil à Jean Charles de Menezes, abattu par erreur il y a une semaine à Londres par la police.

Au moins 3000 personnes étaient présentes pour assister au transport du cercueil du jeune électricien, qui était âgé de 27 ans, vers le cimetière municipal, où il a été enterré.

«C'est trop triste», a déclaré un cousin de Jean Charles, José Gomes da Silva, photographe, qui n'a pas voulu graver ces instants dans le cimetière situé sur les flancs d'une montagne, où les tombes sont identifiées par des petites croix en bois. «Je ne veux pas prendre des photos de lui, cette fois non, je veux me souvenir de lui comme il était», a-t-il ajouté.

Les parents de la victime, Maria Otoni et Matoshinos Otoni da Silva, ont reçu de la part des autorités brésiliennes le drapeau du pays, celui qui a enveloppé le cercueil le temps de la veillée funèbre.

Agence France-Presse Reuters

POULET

SUITE DE LA PAGE 1

massives, qui connaît sur le bout des doigts la nature des oiseaux qu'il vient d'amener à maturité en cette chaude journée de juin. Des oiseaux rares, menacés d'extinction, connus sous le nom de poulet Chantecler.

Poulet tricoté serré

Propre au Québec, l'espèce — la seule à pouvoir techniquement revendiquer une appartenance au terroir — n'est, depuis une dizaine d'années, et après une disparition presque totale dans les années 60, plus que l'ombre d'elle-même. Le cheptel actuel est microscopique: 600 têtes à peine, réparties à ce jour dans six fermes s'étant donné comme mission de faire revivre l'animal, qui porte une partie de l'histoire alimentaire du Québec dans son blanc plumage. «On est encore loin du but», poursuit l'ex-citadin de Québec qui s'est installé dans cette ferme au nord de Trois-Rivières il y a quelques années, histoire de renouer avec la terre. Pour assurer la survie de l'espèce, il nous faudrait au total 35 000 poulets. Le compte n'y est toujours pas.»

La mathématique de la sauvegarde est cruelle. Elle est aussi sans doute à des années lumière de ce que Wilfrid Châtelain, frère trappiste de son état à Oka au début du siècle dernier, a envisagé un jour pour le Chantecler. Son Chantecler. Un poulet indigène développé par ses soins en moins de 13 ans à grands coups de croisements, de sélections génétiques et d'observations afin de mettre dans les poulaillers de la province un oiseau capable de supporter les conditions climatiques de l'endroit.

C'était en 1908, dans un Québec franchement rural pris d'assaut depuis des lunes par des poulets venant d'Europe et des États-Unis. Gaulois, Cornish, Leghorn, Rhode-Island, Wyandotte blanche, Wyandotte de Colombie ou Plymouth Rock, ces races importées ici par les premiers colons ou au gré des échanges avec le voisin d'en bas tenaient alors le haut du pavé dans les basses-cours... sans toutefois réussir à s'imposer.

C'est qu'avec d'un côté de bonnes poudeuses et de l'autre de bons poulets dits de chair, les campagnes peinent alors à faire germer en sol québécois un animal capable de remplir en même temps ces deux fonctions, vitales pour l'homme — et pour la femme —, tout en composant sans trop de dégâts avec les gels d'hiver ou les canicules de l'été canadien. Une quête du tout en un, incontournable dans les conditions d'élevage de l'époque, que le frère Wilfrid comprend très bien et qui l'incite à jouer un brin avec la nature afin d'aider ses contemporains.

En 1921, le Chantecler voit officiellement le jour, reconnu alors cette année-là comme race à part entière, après des années de tâtonnements et une alchimie génétique étourdissante mettant à contribution le meilleur de la Cornish fondée, de la Rhode-Island rouge ou de la Plymouth Rock blanche, pour ne citer qu'elles.

Ce grand métrissage, finement calculé par l'ecclésiastique, est à la base de ce gros poulet unique, dit de race mixte, à la peau jaunâtre, au plumage généralement blanc, à la poitrine développée, à la petite crête en forme de pousse sur la tête et aux petites caroncules (ces excroissances rouges situées sous la gorge) qui lui permettent de se maintenir en bonne santé même quand les grands froids frappent.

Roi chantant pour les mâles et reine poudeuse pour les femelles, le poulet et la poule Chantecler s'imposent alors très vite dans les fermes du Québec, poussés par une gestion sévère de l'élevage (pour ne pas altérer la race) imposée par le frère Wilfrid mais aussi par des œufs délicatement bruns pâles parfaits pour les beignets des grands-mères. Son poids générique (entre 2,5 et 3,9 kg) fait aussi du sympathique volatile un festin de choix dans sa version rôtie ou bouillie, les jours de fête.

Le ton est donné. L'animal, dont plusieurs exem-

plaires, selon la légende, auraient été offerts en 1919 au pape Benoît XV, a alors une belle carrière gastronomique devant lui. Mais il devra finalement se contenter de trois petites décennies pour picorer et caqueter dans les campagnes, rattrapé très vite dans sa course par l'industrialisation des pratiques agricoles.

«C'est une question de marché», souligne Martine Boulianne, spécialiste du poulet à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. La demande grandissante des consommateurs pour le poulet, l'urbanisation du Québec, l'intensification des élevages, la quête de coûts de production moindres, ont porté un coup fatal à cette espèce, comme à bien d'autres aussi.»

Poulet à double fonction (chair et œuf), le Chantecler affiche rapidement, au cœur de la modernisation du Québec, son obsolescence, malgré la robustesse de l'animal et la délicatesse de sa chair. Il se retrouve alors déclassé par les envies de grandeur et de spécialisation des poulaillers industriels naissants, qui lui préfèrent des poulets hybrides dont le rendement et la productivité s'avèrent mieux répondre aux nouvelles règles du jeu économique.

C'est que l'hybride, par définition, en combinant le meilleur de deux races (sans devenir lui-même un poulet de race), se transforme par la magie de l'assemblage génétique en animal extrêmement performant. Il arrive à maturité plus vite que ses géniteurs. Il est aussi en mesure, mieux que ses parents, de remplir les fonctions spécifiques pour lesquelles il a été créé: produire deux grosses poitrines — la partie la plus prisée des consommateurs — ou pondre un nombre supérieur d'œufs en une année.

Agriculture et dépendance

Face à cette concurrence presque déloyale, l'ensemble des poulets de race prennent immédiatement la route des oubliettes empruntée par le Chantecler. Et ce, même si avec la performance des hybrides vient, par la force des choses, un effet pervers: l'hybride n'est pas fait pour être utilisé plusieurs fois, son rendement diminuant après la première génération.

Conséquence: incapable de mettre à profit la descendance d'un poulet hybride dans son élevage, l'agriculteur se doit alors de se tourner pour chaque «récolte» vers les fournisseurs de poussins — comme Ross, Isa ou Dekalb, une filiale de la multinationale Monsanto — qui eux gardent jalousement dans leur ferme laboratoire les poulets de races pures afin de concocter leurs «produits». La mainmise de ces multinationales agroalimentaires du poussin est telle qu'aujourd'hui elles contrôlent l'ensemble du marché avec leurs hybrides, que l'on rencontre également et paradoxalement dans les élevages spécialisés en poulets biologiques.

L'équation, qui s'applique aussi de plus en plus aux plantes comme à d'autres races d'animaux, est toujours très contemporaine. Mais elle est aussi à l'origine du marasme qui rythme aujourd'hui le quotidien du poulet Chantecler, dont les chances de survie, dans cet environnement, sont de plus en plus minces. «C'est là tout le drame», lance André Auclair. Une partie importante du patrimoine agricole du Québec va foutre le camp si on ne fait rien.»

Et pourtant. Avec sa fière allure, son histoire et sa rusticité, le Chantecler dispose aujourd'hui de tous les atouts nécessaires pour s'imposer sur les marchés dits de niche, comme le fait ailleurs dans le monde le poulet de Brest en France, par exemple, seul volatile du genre pouvant se vanter d'être un produit d'appellation d'origine contrôlée (AOC). Mieux, avec sa viande maigre et fine, il pourrait très bien, dans un contexte agricole homogénéisé (performance et goût ne faisant pas toujours bon ménage), s'imposer comme un produit de luxe que plusieurs restaurants en quête de saveurs et de produits

du terroir pourraient certainement s'arracher... «si bien sûr la volonté politique était là pour encourager le développement de ce poulet», dit M. Auclair.

Marcher sur des œufs

La chose est encore loin d'être jouée, même si, depuis 1999, l'Assemblée nationale l'a reconnu officiellement comme faisant partie des «races animales du patrimoine agricole du Québec». Une reconnaissance orchestrée à l'époque par la députée de Rimouski, Solange Charest, mais qui, six ans plus tard, est encore loin de faire véritablement chanter l'oiseau, contraint de se débattre dans un environnement économique et réglementaire pas vraiment construit pour lui et encore moins pensé pour permettre aux éleveurs d'exprimer leur goût de défense du patrimoine.

Ralentir par la faiblesse du cheptel, qui ne permet pas d'envisager facilement la création de nouveaux élevages, le Chantecler est aussi pénalisé par la structure du marché du poulet, qui fait la part belle aux hybrides plutôt qu'à ceux qui ne le sont pas. Un exemple: les droits de production obligatoires (500 \$ environ par an et par mètre carré de poulailler) à verser aux instances de contrôle de ce marché agricole pour élever un poulet au Québec sont calculés pour des oiseaux arrivant à maturité en 39 jours (soit neuf poulets en moyenne par année), comme le veut la norme aujourd'hui. Le Chantecler, prêt à consommer en cinq à six mois, ne peut certainement pas être rentable dans ce cadre réglementaire immuable dit des quotas de production.

Pis, dans un univers agricole cloisonné où poulet de chair et poule poudeuse évoluent désormais avec des règles du jeu distinctes, ce poulet patrimonial qui fait de la chair et des œufs n'arrive pas à rentrer dans les cases des formulaires du gouvernement ou de la Fédération des producteurs de volailles du Québec (FPVQ). Sans compter que sa production annuelle de cocos (210 pour la Chantecler bonne poudeuse), moindre que celle de ses homologues industrielles (288 œufs en moyenne par an), le place également hors compétition de ce côté-ci de la clôture.

Depuis son renouveau donc, au début des années 90, ce poulet se cantonne dans des élevages de moins de 100 têtes (pour lesquels il n'est pas obligatoire de se plier à la dure et coûteuse loi des quotas de production), sans possibilité de faire mieux. Il reste aussi le privilège des éleveurs — et de leur famille —, qui ne peuvent pas vraiment en vendre à la visite ou à des restaurateurs. À moins de les avoir abattus, non pas à la ferme mais dans un abattoir reconnu par Québec, ce que très peu font en raison des coûts que cela engendre. «C'est un peu comme si les races patrimoniales n'avaient pas le droit de survivre», résume André Auclair. On pourrait au moins avoir des exemptions pour produire. Cela faciliterait grandement notre tâche.»

À la FPVQ, l'appel n'a pas encore été entendu pour relancer la production de ce poulet de race dont la Fédération ne connaît rien de plus que le nom, «pour en avoir entendu parler un jour», dit Bernard More, porte-parole du regroupement. Nous n'avons pas de programme particulier pour lui. En ce moment, nous produisons du poulet qui répond à la demande des consommateurs et le marché s'est construit en conséquence. Pour un changement, il faudrait que la demande change elle aussi.»

La logique commerciale est bien entendue sans appel. Elle joue aussi en défaveur du Chantecler en raison de sa rareté, qui fait que les consommateurs aujourd'hui ne peuvent pas vraiment y être exposés. Son absence dans les épiceries entretient du même coup l'indifférence pour lui, elle, vient justifier la rareté. Preuve qu'en naissant poulet, on n'échappe pas tout autant au paradoxe de la poule et de l'œuf.

Le Devoir